



Pays du Mont-Blanc

communauté de communes

Combloux • Les Contamines-Montjoie • Cordon • Demi-Quartier • Domancy • Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Saint-Gervais • Sallanches

COMMISSION SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

Groupe de travail habitat-social
Compte Rendu du 18 novembre 2024

En présence de :

Raphaël CASTERA,
Pierrette MORAND,
Annette BORDON,
Solange COOKE,
Jérôme LEPAN,
Josée SERRASSET-KEMPP,
Steve CHALLAMEL,
Laurie CERIOLI,
Camille BOURGAUD,
Juliette BANNAY,
Martine BAZIN,

Vice-Président, Président de la Commission, Maire de Passy,
Elue de Megève (en visio),
Elue de Passy,
Elue de Praz-sur-Arly (en visio),
Elu de Sallanches,
Elue de Sallanches,
Elu de Domancy,
Responsable Pôle « Mobilité, Habitat, Economie » CCPMB,
Conseillère Energie Habitat CCPMB,
Conseillère Energie Habitat CCPMB,
Chargée de mission Habitat & Social / Culture CCPMB.

Après avoir accueilli les membres, Raphaël CASTERA ouvre la séance et propose un tour de table de présentation.

1. Case'rénov

Présentation du service, cf. PowerPoint en pièce jointe.

Retour sur l'évolution du service et des aides proposées.

Monsieur CASTERA souligne le fait qu'il faudrait comparer les économies d'énergie en $\text{kWEP/m}^2/\text{an}$ avec les émissions globales à l'échelle de chaque commune du PMB.

Les élus soulignent le fait que les ménages modestes et très modestes devraient être aidés davantage au vu du coût moyen des travaux.

Cela a été fléché dans le PLH. L'action est en préparation avec l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), avec 4 axes :

- Adaptation des logements au vieillissement,
- Rénovation énergétique des copropriétés,
- Amélioration de l'habitat des centres villes,
- Accompagnement des modestes et très modestes.

L'objectif d'être opérationnelle au 2^{ème} semestre 2025.



Pays du Mont-Blanc

communauté de communes

Combloux • Les Contamines-Montjoie • Cordon • Demi-Quartier • Domancy • Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Saint-Gervais • Sallanches

2. Gens du voyage

Présentation du dispositif, cf. PowerPoint en pièce jointe.

- Inauguration de l'aire de Sallanches (02/09/24)

Les élus se demandent s'il est possible de demeurer sur les aires d'accueil durant la période hivernale. Effectivement, les aménagements réalisés rendent l'aire fonctionnelle toute l'année. Cependant, la durée de séjour est limitée à 3 mois.

- Terrains familiaux

Une aire d'accueil des gens du voyage a pour objectif d'accueillir les voyageurs, pour permettre un accueil à l'année on parle de terrains familiaux. Le schéma départemental demande la création de 14 terrains familiaux sur notre territoire. Lors de l'étude réalisée pour la mise en conformité avec le schéma départemental les élus du bureau communautaire ont souhaité réaliser dans cet ordre :

- Rénovation de Sallanches > 2024
- Rénovation et agrandissement de Passy > objectif 2026 en fonction du foncier et du PLU
- Réalisation de 14 terrains familiaux > problématique du foncier disponible et du manque de volonté de coopération des communes. Les terrains peuvent être répartis sur plusieurs sites.

- Gestion externalisée

La gestion des aires d'accueil sera externalisée à partir du 6 janvier 2025. Cette mission a été attribuée au groupe Saint-Nabor Services, pour un an. Le montant du marché s'élève à 101 646,82€ TTC, dépense partagée avec la CCVCMB dans le cadre de la conférence de l'entente.

Ce groupe gère déjà les aires d'accueil des territoires voisins comme la 2 CCAM (Cluses) et Arlysère (73). La gestion en régie des aires est devenue compliquée en raison du problème de recrutement et les agents sont à bout de souffle. Il est difficile d'engager des personnes qualifiées sur ce poste.

- Tarification

Il est proposé de remettre à plat les grilles tarifaires après avis de Saint-Nabor Services qui a un regard extérieur et des comparaisons avec d'autres aires d'accueil.

Tarifs actuels

Emplacement journalier	4€20
Eau	En fonction du tarif de la commune
Electricité	0,15€/Kwh

Tarifs proposés par Saint-Nabor Services

Emplacement journalier Sallanches	4€
Emplacement journalier Passy	3€
Eau	En fonction du tarif de la commune
Electricité	0,19€/Kwh

Tarifs retenus par la commission

Emplacement journalier	4€20
Eau	En fonction du tarif de la commune
Electricité	0,19€/Kwh



Pays du Mont-Blanc

communauté de communes

Combloux • Les Contamines-Montjoie • Cordon • Demi-Quartier • Domancy • Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Saint-Gervais • Sallanches

Saint-Nabor Services proposait un tarif journalier plus bas pour Passy que Sallanches vu la vétusté. Les élus souhaitent conserver le tarif actuel en prévision des travaux qui devront être réalisés (rénovation et agrandissement).

3. PLH

Présentation du Pacte Territorial. cf. PowerPoint en pièce jointe.

Le nombre de réservations de BRS au sein de l'opération « Les Balcons du Ruisseau ». Sur 14 logements 6 sont réservés un T3 est sous option. Il reste 2 T4 et 5 T3. Les travaux doivent débuter au printemps 2025.

Une seconde opération verra le jour à Sallanches, la « villa Constance ». Sur 14 logements, 9 réservations sont faites (tous les T2 sont réservés). Il reste des T3 et des T4.

Les élus font remarqués qu'une communication plus importante doit être réalisée concernant la commercialisation de BRS sur le territoire de la CCPMB.

Il est relevé qu'il est important que les logements BRS soient proposés par les bailleurs sociaux à leurs locataires ayant le souhait d'être propriétaire ou en situation de surloyer de solidarité (dépassement des plafonds). La libération du logement loué facilitera les mutations internes au parc.

**Le Président de la Commission Santé Environnement,
Raphaël CASTERA.**

